Image not found or type unknown

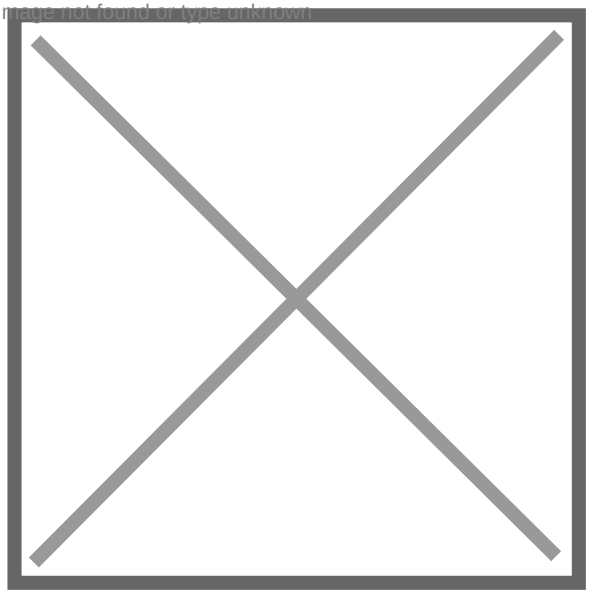

Maison + appartement à payer

Par **Adeline0707**, le **15/05/2008** à **11:55**

Bonjour
Voilà j'ai un appartement qui est mis en vente depuis 1ans et demis, au debut on a glacée le prêt pendant 1 ans puis maintenant on est obligée de payer les intéret a la banque, mais à ce jour nous avons signée un compromis de vente le 03/04/2008 et donc je suis passer à la banque pour l'heure montrée que l'appartement est vendu, et pour arreter les prelevement, il mon repondus que temps qu'il on pas le chéque il arrete rien, mais le probléme c'est qu'on peut plus payer on a le prêt de la maison et du mariage + de l'appartement sa nous fait 1713€ par mois. on peut plus payer on est a -2600€ le 15 du mois, ma banquiére ma envoier un mail en me disant qu'il faut payer mes je peut pas elle vois qu'il y a pas de sous! je peut faire koi?
Il peuve arreter les interêt normalement mais je suis pas sur!
Et il y a aussi , pendant 1 ans j ai payer mon accet a internet 3.95€/ mois mais comme j'ai moin de 25 ans celas est gratuit pour moi, puige me faire remboursée?
Il y a egalement ma carte de credit qui mon fait payer pendant 3ans et je n'aurais pas du car gratuit pour les moin de 25ans!
On a hue un estimation de Gaz de 500€ pour 3 moi ce qui est impossible, j'ai telephoner au Gaz il mon dit qu'il anuler la facture,3 semaine aprés il me retire cette argent sur le compte, mais j'ai pas donner l'autorisation car on a pas de PRLV automatique, on doit leur renvoier un TIP signée et ce qu'on a pas fait car on la encor a la maison, que faire ? pour etre remboursée..
on y arrive plus on est perdu, pouvez vous nous aider nous donner des conseils?

Merci merci

Par **Marion2**, le **15/05/2008** à **18:18**

Pour le gaz, dans la mesure où vous n'avez donné aucune autorisation de prélèvements, ni renvoyé le TIP, ils n'avaient pas le droit de vous prélever cette somme.
Contactez également votre banque en leur demandant il se fait qu'ils aient laissé faire ce prélèvement sans autorisation.
Envoyez une lettre recommandée avec a

Par **Marion2**, le **15/05/2008** à **18:20**

Excusez moi, j'ai fait une erreur de manipulation qui a fait partir ma réponse.
Je disais donc de faire une lettre Recommandée A/R au gaz en leur demandant le remboursement immédiat de la somme prélevée sans autorisation et en les menaçant de poursuites judiciaires si cette situation n'est pas régularisée dans les meilleurs délais

Par **Adeline0707**, le **16/05/2008** à **08:10**

Bonjour
Merci pour votre reponse, je vais de suite leur envoyer un AR pour leur demander le remboursement.
Merci.

Par **Adeline0707**, le **16/05/2008** à **08:50**

Voilà ce que j'ais ecrie!

Monsieur, Madame,

Suite à la facture d’estimation du / / d'un montant de ...453.92 euros.
Je vous est téléphoné à la date du / / , pour des renseignements sur cette facture, vous m’avez dit que cette facture était mauvaise, une fausse estimation, donc vous m’avez prévenue que cette facture seras annuler, trois semaine plus tard vous m’avez retirais c’est 453.92€ sur mon compte et sans autorisation de prélèvement, ce qui est illégal de votre part, car à ce jour je possède toujours le tip que je devrais vous renvoyer avec ma signature pour l’autorisation du prélèvement.
Le 13 mai 2008 un conseiller devait venir à notre domicile pour faire un prélèvement de notre consommation, nous n’avons reçu personne à ce jour !
Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire un remboursement immédiat de la somme prélevée sans autorisation de 453.91€.
En cas de refus de votre part, je me verrai dans l'obligation de faire suivre des poursuites judiciaires.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire utile à l'instruction de mon dossier.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Fait à. LUTTERBACH, le 16/05/2008

Signature

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés